

DU PROJET D'ACTIVITÉ AU BUDGET PRÉVISIONNEL

ORGANISATEUR(S) : PROFESSION SPORT & LOISIRS 64

THÈME : LA GESTION DE PROJET, LES FINANCES D'UNE ASSOCIATION



Initiation



Gratuit



2 heures 30



Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Comment traduire son activité en un budget réaliste, réalisable et compréhensible par tous ?

A différents moments de la vie quotidienne de l'association, il est bon d'avoir un minimum de lisibilité sur sa situation financière. Le budget prévisionnel constitue le premier outil de pilotage utile dans une organisation.

Au-delà des obligations administratives diverses (exemple du dossier de subvention), l'établissement du budget prévisionnel doit être un moment privilégié de réflexion qui permet de prendre le recul nécessaire à la fois sur ses différentes activités mais aussi de façon plus globale sur la situation à venir de la structure. Faut-il commencer par les dépenses ? Par les recettes ? Comment valoriser le bénévolat ? L'essentiel est bien de s'attacher à confronter les projets avec la réalité, c'est aussi pour cela qu'il faut agir avec méthode.

DATE(S) DE LA FORMATION

20 février 2025

18h15 - 21h00

LIEU DE LA FORMATION

11 allée de Glain
Maison des Associations
64100 Bayonne

POUR S'INSCRIRE

- 05 59 44 74 10
- mda@bayonne.fr

STRUCTURE FORMATRICE

- PROFESSION SPORT & LOISIRS 64
- Voir la présentation de cette structure